

SAVOIR ET COMPRENDRE

JUILLET 2001

n° 12

STRUCTURE D'ÉCHANGE ET D'INFORMATION SUR VALDUC

Editorial

HISTOIRE

Comme le temps l'histoire suit sa flèche ainsi la société d'aujourd'hui ne peut être et exister que par le monde ancien et le travail de nos ancêtres. L'évolution des connaissances et de l'environnement est inévitable. Nous regardons parfois avec un œil critique les actions passées en oubliant qu'elles ont permis le progrès avec le confort et la longévité que nous connaissons.

Le passé est le passé, il ne doit pas servir à justifier des erreurs ou laisser-aller actuels. Ces réflexions vraies pour toutes les activités humaines sont justifiées dans le domaine nucléaire.

En effet pour le nucléaire, la situation actuelle au regard de l'environnement est facilement vérifiable, il suffit de faire des expertises, mais pour expliquer il faut tenir compte de l'histoire de la région et faire le bilan du passé. Le rapport du Haut-Commissaire fait un état sans fard des rejets anciens des centres CEA dont Valduc. Cette publication est très importante pour comprendre le marquage actuel de l'environnement.

Dès sa mise en place en 1996, la Seiva avait demandé au CEA Valduc de présenter l'historique des déchets et rejets du centre. Ainsi, avant la publication du rapport du Haut-Commissaire des données sur les rejets anciens ont été communiqués par les responsables du Centre CEA lors de réunions de Commissions Environnement. Savoir et Comprendre a publié une partie de ces données. La détermination de la Seiva est-elle à l'origine de la démarche du Haut-Commissaire, nous ne le saurons jamais mais nous pouvons nous réjouir de cette évolution dans la communication.

Les lichens constituant un bio-accumulateur, l'étude de ces végétaux entreprise par la Seiva va dans le même sens que le rapport du Haut-Commissaire cependant avec une difficulté liée à l'interprétation des mesures. Comment lier l'activité mesurée due à l'accumulation dans les lichens à un historique des rejets par le centre ? Les travaux de la Commission Environnement montre que cette entreprise est très compliquée mais certainement significative.

Il faut bien mentionner que tous les centres nucléaires sont étroitement surveillés et qu'une situation aggravée serait vite détectée. L'Histoire, le passé n'influent pas sur les mesures actuelles et aujourd'hui l'ensemble de tous ces travaux, rapports, analyses, permet d'apprécier l'évolution des quantités de rejets effectués par le centre exprimant la qualité de l'environnement et de la chaîne alimentaire.

Le Président de la Seiva
Gérard NIQUET



LE HAUT-COMMISSAIRE A L'ENERGIE ATOMIQUE

HC/DDS/98-183

GRUPPE DE TRAVAIL SUR LA CONTAMINATION
RADIOACTIVE ET CHIMIQUE DES SITES FOND

27 octobre 1998

RAPPORT SUR LA CONTAMINATION RADIOACTIVE ET
CHIMIQUE DES SITES
COMPORTANT DES INSTALLATIONS NUCLEAIRES DE BASE
CLASSEES SECRETES (INBS), RELEVANT DU MINISTRE
CHARGE DE L'INDUSTRIE

2^{ème} Partie : Dossiers spécifiques aux sites de : Bruyères-le-
Châtel (Essonne), Marcoule (Gard), Pierrelatte
(Drôme) et Valduc (Côte-d'Or)

◀ **Sujet de notre dossier ; voir en pages 2-6.**

SOMMAIRE

Pages 2 à 6 :

DOSSIER

- Information et transparence, par René PELLAT, Haut-Commissaire à l'Énergie Atomique
- Le point sur la contamination chimique et radioactive de Valduc, par Alain CAIGNOL, Président du Comité Régional pour l'Environnement

Pages 7 et 8 :

- Seiva actualités :
 - Incinérateur de déchets alpha, 2 ans après

- Résultats de la campagne d'analyses 2000 sur les lichens
- Micro-polluants : origines, comportement et impact environnemental, Conférence du 2 mai, présentée par le Pr Tarradellas
- Incidents sur le centre de Valduc
- Réunion Plénière du 9 juillet à Salives

INFORMATION ET TRANSPARENCE

Le présent rapport résulte d'une étude qui a été confiée à un groupe scientifique de travail sur la contamination radioactive et chimique des sites INBS* de Bruyères-le-Châtel (Essonne), Marcoule (Gard), Pierrelatte (Drôme) et Valduc (Côte-d'Or). L'ensemble des données relatives au marquage des sites et de leur environnement imputable aux activités nucléaires industrielles à finalité militaire est analysé de manière objective dans le rapport.

J'ai souhaité que celui-ci fasse l'objet d'une large diffusion et d'une information du public pour répondre à la volonté de transparence exprimée par le Gouvernement. Une conférence de presse a été organisée le 11 décembre 1998. Le 12 février 1999, à la demande de la SEIVA, la direction du centre de

Valduc en a fait une présentation lors d'une Commission Environnement.

Le seul marquage significatif du site et de son environnement est lié aux rejets atmosphériques de tritium. Ces derniers ont diminué d'un facteur 100 depuis 1975, ce qui se traduit par une diminution du marquage de l'environnement immédiat du CEA Valduc.

L'état de lieux ainsi établi est de nature à conforter les bases sur lesquelles reposent les études d'impact du site qui concluent à l'absence de risque significatif tant pour les travailleurs que pour les populations voisines du centre.

René PELLAT

Haut-Commissaire à l'Énergie Atomique

* Installations Nucléaires de Base classées Secrètes.

Le point sur la contamination radioactive et chimique de Valduc

par Alain CAIGNOL,

Président du Comité Régional pour l'Environnement



Le 16 décembre 1997, le Haut-Commissaire à l'Énergie Atomique Robert Daustray crée le Groupe de travail sur la contamination radioactive et chimique des sites INBS. Le rapport rendu public par son successeur René Pellat le 23 octobre 1998 présente les principales informations concernant l'état de la contamination radioactive et chimique du Centre d'Études de Valduc et dévoile certaines activités passées du centre.

Monsieur Pellat ayant souhaité que ce rapport fasse l'objet d'une large diffusion, nous donnons ici l'essentiel des informations sur Valduc. Ainsi ce numéro complète les résultats des analyses ou des rejets radioactifs présentés dans les numéros précédents de *Savoir et Comprendre*.

Un centre secret dédié aux activités militaires

« ... Acquis en 1957, le site de Valduc s'étend sur 700 ha.* »

La zone technique du centre constituant l'INBS proprement dite occupe une superficie de 180 ha. Elle est contiguë, à son extrémité sud-ouest,

à l'installation militaire dénommée Centre Spécial Militaire de Valduc (voir carte, p. 3).

Le centre fabrique des éléments entrant dans la constitution des armes nucléaires, traite les matières nucléaires constituant ces armes (plutonium, tritium, uranium) et abrite des activités de recherche sur les matériaux nucléaires... »

* Les paragraphes en *gras italique bleu* sont extraits du rapport du Haut-Commissaire.



Qui est le Haut-Commissaire à l'Énergie Atomique ?

Personnalité qualifiée issue du milieu scientifique, le Haut-Commissaire à l'Énergie Atomique est nommé par le Cabinet du Premier Ministre pour une durée de 3 ans par décret.

Il assume une première mission de conseiller scientifique et technique auprès de l'administrateur général du CEA.

Il est également à la tête de l'autorité de sûreté nucléaire pour les 2 catégories d'INBS – installations secrètes dépendant du Ministère de l'Industrie, comme Valduc, ou du Ministère de la Défense. Il se substitue ainsi à l'Autorité de Sûreté Nucléaire "classique" qui contrôle les installations civiles en France.

Rémunéré par le CEA pour son rôle de conseiller scientifique, il peut néanmoins saisir directement les ministres en charge du nucléaire.

◀ Plan de situation de la zone technique constituant l'INBS. (Extrait de la carte 1 : 50 000 n° 3021 – © IGN Paris 1996 – Autorisation n° 5201.022.)

Les sources potentielles de contamination

« ... Les principales installations présentant un risque potentiel de contamination radioactive ou chimique sont représentées sur le plan. Le plutonium, l'uranium, l'américium et le tritium sont les 4 éléments radioactifs présents sur le centre. Des bâtiments abritent des réacteurs de recherche (IPSN), des installations de traitement et d'entreposage de déchets, de recherche sur les matériaux et de fabrication de pièces nucléaires... »

Rejets liquides

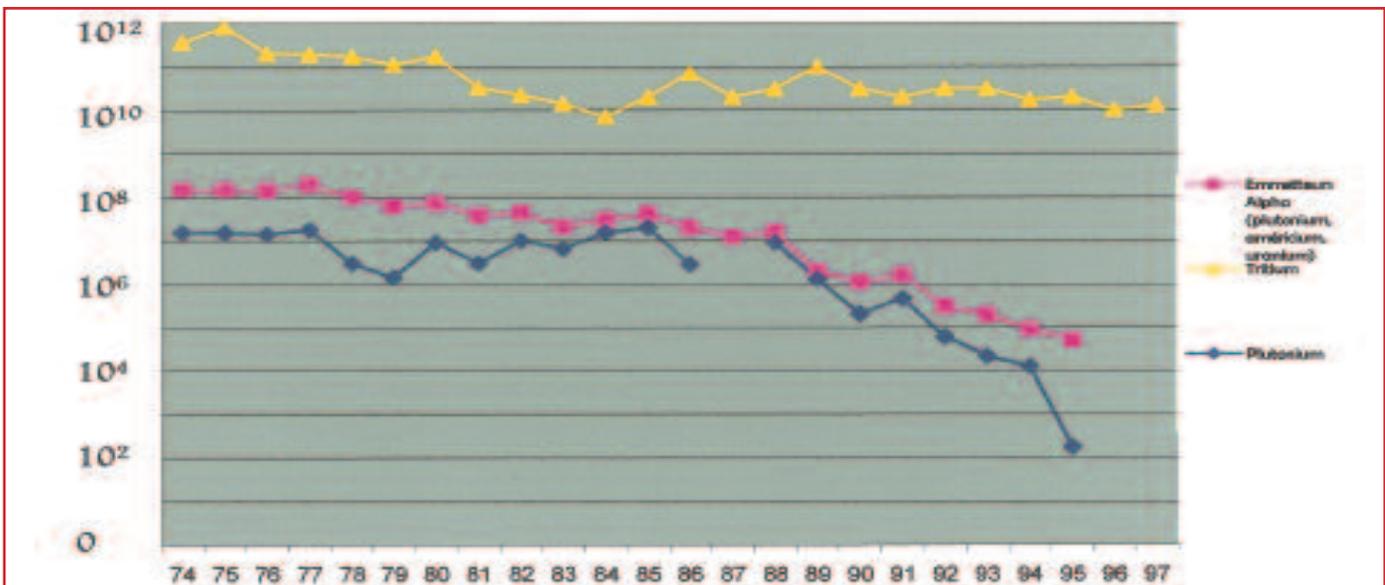
« ... Le centre de Valduc n'a pas la possibilité de rejeter des effluents radioactifs liquides dans l'environnement immédiat du site, par suite du faible débit des exutoires existants... »

REMARQUE : pourtant, comme le montre le graphique suivant, les activités rejetées au niveau des cuves ont été considérables de 1974 à 1995 :

- de 0,1 à 100 millions de becquerels pour l'uranium, le plutonium et l'américium, tous émetteurs alpha (α),
- de 10 à 1000 millions de becquerels pour l'eau tritiée.

RAPPEL POUR L'ENSEMBLE DU DOSSIER :

10¹ = dix 10² = cent 10³ = mille 10⁶ = 1 million 10⁹ = 1 milliard 10¹² = mille milliards



Rejets liquides au niveau des cuves des bâtiments entre 1974 et 1997, avant passage dans le réseau des eaux usées, traitement en station d'épuration classique et rejet dans l'environnement (en becquerels)

Paramètre	Valeur de référence (Organisation Mondiale de la Santé et décret 89.3)	Moyenne 1997	Maximum 1997	Valeur guide (Directive 98/83/CE)
Tritium*	< 7 800 Bq/l	203 Bq/l	944 Bq/l	100 Bq/l
Uranium	< 4 Bq/l	0,004 Bq/l	0,009 Bq/l	-
Plutonium	< 0,3 Bq/l	< 0,005 Bq/l	< 0,005 Bq/l	-
Américium	< 0,3 Bq/l	< 0,005 Bq/l	< 0,005 Bq/l	-
Produits de fission	< 10 Bq/l	< 2 Bq/l	< 2 Bq/l	-

* soit 10 milliards de becquerels de tritium

Rejets d'eaux usées en 1997 : caractéristiques radiologiques. < signifie « inférieur à »

Il faut noter que dès 1996 le centre de Valduc a cessé tout rejet radioactif liquide en émetteurs alpha. Les rejets liquides en 1997, après épuration, sont donnés dans le tableau ci-dessus.

Les quantités totales de produits radioactifs liquides rejetés de 1984 à 1986 sont donc d'environ :

- 99 milliards de becquerels de tritium
- 21,5 millions de becquerels d'uranium
- 12,2 millions de becquerels de plutonium
- 3,3 millions de becquerels d'américium
- 110 millions de becquerels de produits de fission (iode, césium...)

REMARQUE : la lecture du graphique précédent permet d'évaluer à environ 7 milliards de becquerels le total des rejets radioactifs liquides émetteurs alpha entre 1974 et 1994, dont 100 millions de becquerels de plutonium, ce qui est considérable (le reste est constitué d'uranium et d'américium).

Mais le rapport ne donne aucun chiffre sur les rejets radioactifs liquides de 1957 (date d'ouverture du centre) à 1970 ni sur les conditions d'épuration de ces effluents avant rejet dans la nature...

La toxicité des émetteurs alpha est si forte que le même rapport rappelle que la limite recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé pour l'eau destinée à la consommation humaine est de 0,1 becquerel par litre pour les émetteurs alpha (uranium, plutonium, américium) et de 1 becquerel par litre pour les émetteurs bêta (hors tritium).

Boues de la station d'épuration

« Les boues des stations d'épuration semblent avoir été répandues, au tout début du

Centre, sur les pelouses et les décharges inertes du centre.

De 1982 à 1987, 70 tonnes de boues présentant une faible radioactivité en émetteurs alpha (environ 1 000 Bq par kg) ont été mises dans la décharge de Pontailleur-sur-Saône... »

REMARQUE : depuis 1987 elles sont entreposées sur le centre dans une structure spécifique car la décharge de Pontailleur-sur-Saône, prévue pour des déchets toxiques chimiques, n'est pas habilitée à recevoir des déchets radioactifs.

« ... Des rejets liquides ayant eu lieu dans La Combe au Tilleul, il a été procédé de 1995 à 1996 à des travaux de réhabilitation de La Combe au Tilleul.

Ainsi 7 800 m³ de terres présentant une faible radioactivité ont été extraites et sont entreposées sur le centre avec les boues ci-dessus... »

REMARQUE : c'est la première fois que le CEA reconnaît publiquement avoir rejeté des boues radioactives un peu n'importe où... dans le centre.

Il sera désormais nécessaire de rechercher en quels lieux ou rivières ont pu s'infiltrer ou migrer ces éléments radioactifs.

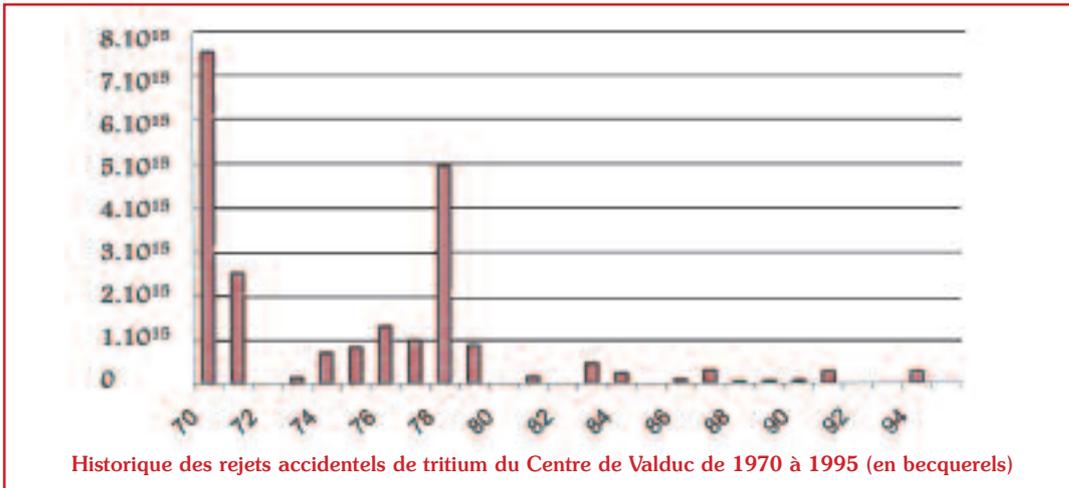
Rejets radioactifs gazeux

REMARQUE : depuis 1975 les rejets radioactifs gazeux ont diminué d'un facteur 100, ce qui se traduit par une diminution (moins importante) du marquage de l'environnement immédiat du site de Valduc.

Bâtiments	Tritium	Alpha (plutonium, uranium américium)	Gaz rares	Halogènes
Études de sûreté-criticité/réacteurs	0	0	7/65 x 10 ¹⁰	1.47 x 10 ⁶
Entreposages déchets tritiés	8.9 x 10 ¹³	0	0	0
Retraitement plutonium	0	0	0	0
Bâtiment plutonium	0	0	0	0
Bâtiment tritium	2.2 x 10 ¹⁴	0	0	0
Bâtiment uranium	0	0	0	0
Total rejeté	3.09 x 10 ¹⁴	0	7.65 x 10 ¹⁰	1.47 x 10 ⁶
Total autorisé	1.85 x 10 ¹⁵	7.5 x 10 ⁷	4 x 10 ¹³	7.5 x 10 ⁸

Rejets radioactifs gazeux en 1997 (en becquerels)

Rejets accidentels



Rejets toxiques chimiques

	Paramètre	Valeur de référence (Organisation Mondiale de la Santé et décret 89.3)*	Moyenne 1997	Maximum 1997	Valeur de référence (Directive européenne 98/83/CE)
Physico-chimiques	pH	6,5 - 8,5	7,8	8,5	6,5 - 9,5
	Matière en suspension	< 30 mg/l	4,5 mg/l	108 mg/l	-
	DCO	< 120 mg/l	14 mg/l	59 mg/l	-
Anions	Cyanure	< 50 microgrammes/l	< 20 microgrammes/l	< 20 microgrammes/l	< 50 microgrammes/l
	Chlorures	< 200 mg/l	156 mg/l	298 mg/l	< 250 mg/l
	Fluorure	< 1,5 mg/l	0,05 mg/l	1,1 mg/l	< 1,5mg/l
	Nitrates	< 50 mg/l	24 mg/l	72 mg/l	< 50 mg/l
Cations	Beryllium	< 0,05 mg/l	< 0,01 mg/l	< 0,05 mg/l	-
	Mercur	< 1 microgramme/l	< 1 microgramme/l	< 1 microgramme/l	< 1 microgramme/l
	Arsenic	< 50 microgrammes/l	< 25 microgrammes/l	< 25 microgrammes/l	< 10 microgrammes/l
	Cuivre	< 1 mg/l	< 0,025 mg/l	< 0,025 mg/l	< 2 mg/l
	Chrome	< 50 microgrammes/l	< 26 microgrammes/l	< 12 microgrammes/l	< 50 microgrammes/l
	Nickel	< 50 microgrammes/l	< 25 microgrammes/l	< 25 microgrammes/l	< 20 microgrammes/l
	Plomb	< 50 microgrammes/l	< 25 microgrammes/l	< 25 microgrammes/l	< 10 microgrammes/l
	Cadmium	< 5 microgrammes/l	< 4 microgrammes/l	< 9 microgrammes/l	< 5 microgrammes/l

* Ces valeurs ne prennent pas en compte la nouvelle directive européenne 98/83/CE relative à la qualité des eaux de boissons.

Rejets d'eaux usées en 1997 : caractéristiques chimiques - < signifie « inférieur à »

REMARQUE : les paramètres physico-chimiques permettent d'évaluer la qualité générale des eaux. Leurs effets pourraient interagir avec ceux des éléments radioactifs. Très peu d'études existent à ce sujet.

« ... De 1984 à 1986 les quantités de toxiques chimiques issus des bâtiments de la zone nucléaire et rejetés dans l'environnement, ont été pour 26 000 m³ d'eaux usées rejetées :

Cyanure 30 g
Fluor 3 kg

Cuivre 3 kg
Chrome 800 g
Nickel 2 kg
Plomb 1,2 kg
Mercur 20 g
Nitrates 3 000 kg

Le centre possède un dépôt d'hydrure de lithium ainsi qu'un dépôt de béryllium... »

Entreposage de déchets radioactifs

« ... Les activités des déchets présents sur le centre, en 1998, étaient les suivantes :

- déchets en attente d'évacuation vers le Centre de Stockage de l'Aube (ANDRA) ou vers Cadarache (90 m³) : 2,8. 10¹² Bq en émetteurs α ;
- déchets enrobés en attente de stockage définitif (90 m³) : 11,4. 10¹² Bq en émetteurs α ;
- déchets de très faible activité massique (0,03 à 10 Bq/g en attente de stockage définitif (7 900 t) : 3,9. 10⁹ Bq (α et β) ;
- déchets tritiés solides (1 278 m³) : 5,2. 10¹⁵ Bq...

« ... Ces déchets ont été entreposés jusqu'en 1982 dans un bâtiment en zone centrale du centre et, depuis cette date, ils sont entreposés au nord du centre dans deux bâtiments... »

Brûlage de déchets tritiés à la ferme de Chatellenot

« ... Des brûlages de déchets tritiés ont été effectués de 1968 à 1975, dans une fosse sommairement aménagée dans l'ancienne ferme de Chatellenot (voir carte, p. 3). Lors de ces brûlages, l'activité du tritium de l'air a atteint, au maximum, 1. 10⁶ Bq/m³ dans le panache, à proximité immédiate du foyer. Dans les ruines de la ferme de Chatellenot se trouve une citerne recueillant jadis l'eau des toitures de cette ferme et alimentée également, par une nappe perchée qui se forme en période de forte pluie. Actuellement, cette citerne ne serait plus alimentée que par la nappe perchée. L'activité du tritium dans l'eau de cette citerne a atteint, au maximum, 2,7. 10⁶ Bq/l en 1975. A proximité immédiate de la ferme, se trouve le piézomètre B1. Les évolutions des activités volumiques en tritium de l'eau de ce piézomètre ainsi que celles de l'eau de la citerne sont présentées ci-dessous : ... »

« ... Sont en outre reportées les activités volumiques en tritium mesurées en 1997, sur les eaux de la nappe au droit et au voisinage du centre (piézomètres B1, B2, B3 et B4).

Ce graphique montre le marquage excessif en tritium des eaux consécutivement au brûlage des déchets tritiés... »

REMARQUE : hors installation nucléaire, la radioactivité due au tritium est de 2 à 16 Bq/l dans les eaux souterraines.

« ... Il apparaît ainsi que 22 ans après l'arrêt des brûlages et 16 ans après les opérations de nettoyage de la zone où ont été effectués ces brûlages, le marquage résiduel au droit de cette zone se traduit par des activités volumiques en tritium de l'ordre de 10 000 Bq/l dans les eaux de la citerne (environ 270 fois moins que le maximum de 1975) et de 2 000 Bq/l dans les eaux du piézomètre "B1" (environ 10 fois moins que le maximum enregistré en 1977). L'évolution, dans le sens d'une diminution, des activités volumiques de l'eau des piézomètres "B1" à "B4" reflète maintenant, approximativement, la décroissance radioactive du tritium... »

CONCLUSION : Il serait malhonnête de ne pas saluer la volonté de transparence du CEA en publiant ce long rapport et en reconnaissant ses lourdes erreurs du passé comme le brûlage à l'air libre des déchets tritiés.

Si nous ne savons rien sur la période 1957-1974, pendant laquelle les préoccupations environnementales n'avaient pas l'importance qu'elles ont aujourd'hui, nous devons constater que les efforts entrepris ont permis de diviser par 100 les rejets radioactifs dans l'air et de supprimer les rejets radioactifs liquides émetteurs alpha.

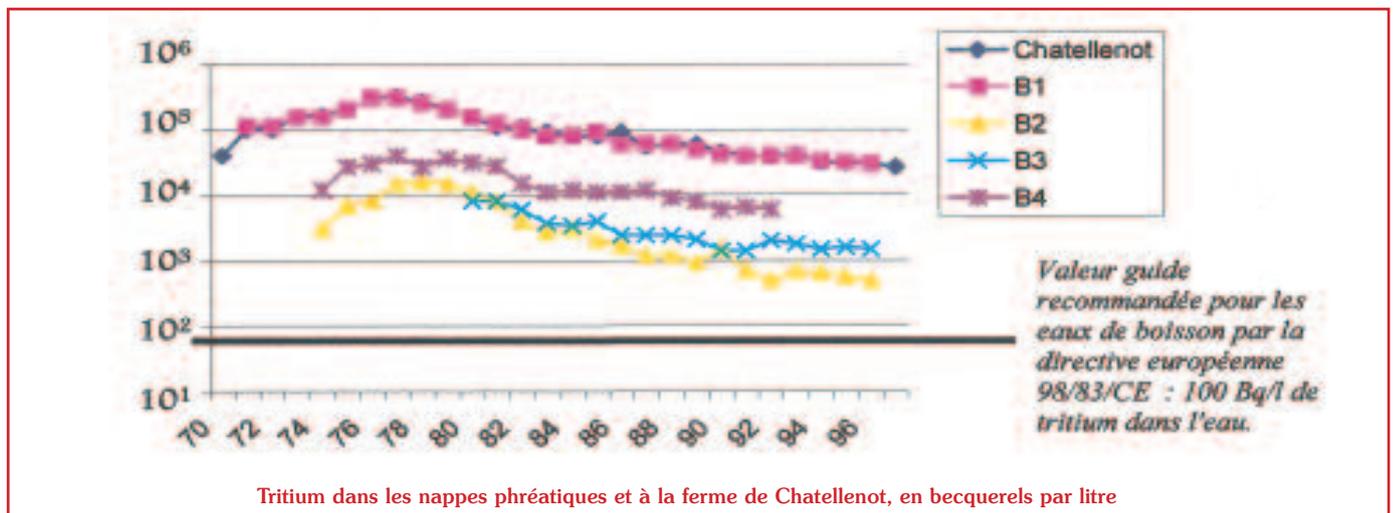
Pourtant, les rejets radioactifs dans la nature sont encore trop élevés.

Ne devons-nous pas conjuguer tous nos efforts pour que les rejets radioactifs ou chimiques dans l'environnement soient proches de zéro ?

Nos enfants et petits enfants ne nous pardonneraient pas de ne pas avoir été assez exigeants sur ces points.



DOSSIERS



Tritium dans les nappes phréatiques et à la ferme de Chatellenot, en becquerels par litre

Incinérateur de déchets *alpha*, 2 ans après, thème de la visite de la SEIVA du 11 avril au CEA



Ce nouvel équipement, mis en service le 10 mars 1999, traite les déchets contaminés par du plutonium issu des activités de la Direction des Applications Militaires (DAM) du CEA. Ces déchets sont principalement composés de matériaux combustibles tels que PVC, néoprène, latex, polyéthylène ou cellulose. Ils sont issus de l'exploitation des procédés en boîtes à gants : gants, matériel de nettoyage... L'incinération s'opère en 2 étapes : pyrolyse, puis calcination. Les gaz issus de l'incinération sont ensuite épurés (matières radioactives et chimiques).

Le procédé, unique au monde, permet de réduire la masse et le volume des déchets tout en les stabilisant sous forme de cendres chimiquement inertes. 2 300 kg ont été incinérés depuis la mise en actif de l'installation, et environ 774 g de plutonium ont été récupérés. En 2001, 3 campagnes de 5 semaines permettront de traiter 1 500 kg.

Résultats de la campagne d'analyses 2000 sur les lichens

Une réunion a eu lieu entre la Seiva et le CEA le 2 avril pour comparer les résultats obtenus : des échantillons de lichens avaient été prélevés le 29 septembre 2000 et le tritium organiquement lié a été recherché par les 2 parties.

Après comparaison, on peut considérer que les résultats sont similaires. Mais une réflexion s'impose quant à leur interprétation : sont-ils le reflet du marquage passé ? Peut-on déduire les anciennes teneurs en tritium dans l'air, en fonction de l'âge du lichen et de son activité en tritium ?

Les résultats, commentés par des spécialistes, seront publiés dans le prochain numéro de **Savoir & Comprendre**.

L'exploitation des résultats de la campagne d'analyses sur les lichens était également à l'ordre du jour de la commission environnement du 16 mai : l'Observatoire Mycologique de Bourgogne, à qui la Seiva a commandé ses analyses de lichens, et des experts de l'Institut de Protection et de Sécurité



Nucléaire, ont été invités en vue de faire le point sur ces résultats.

Les teneurs retrouvées dans les lichens sont supérieures à celles des autres

compartiments de l'environnement (eau, lait, herbe, poisons, champignons, etc...) : les lichens prélevés par la Seiva ont intégré du tritium pendant toute leur vie, soit de 10 à plus de 60 ans, et l'ont accumulé : ils sont aujourd'hui des témoins des rejets passés du centre. Mais la radioactivité mesurée dans les échantillons n'a pas permis de calculer les quantités de radioéléments rejetées par le centre dans le passé.

Les activités du tritium dans l'atmosphère ont été présentées par le CEA aux participants : les plus fortes teneurs datent des années 70/80. Depuis, elles ont considérablement diminué (voir **Savoir & Comprendre n° 3**).

EXERCICE DE PROTECTION CIVILE

Un exercice de protection civile concernant le centre de Valduc est envisagé au cours du 4^{ème} trimestre 2001.

Micro-polluants : origines, comportement et impact environnemental, une conférence du Pr Tarradellas organisée par le comité scientifique de la Seiva le 2 mai à Dijon

Joseph Tarradellas, Professeur d'écotoxicologie à l'École Polytechnique de Lausanne, a animé cette conférence à la salle d'honneur Henry Berger du Conseil Général de Côte d'Or.

Des milliers de nouvelles substances sont mises chaque année sur le marché et se retrouvent parfois dans l'environnement, n'ayant pas pu être dégradées dans les stations d'épuration. Même rejetées en très petites quantités, elles

peuvent se révéler nocives après des années d'accumulation : c'est le cas des médicaments, ou du pyralène, responsable de la disparition des loutres en Suisse, rendues stériles par cette substance aux effets œstrogènes.

L'écotoxicologue s'attache à identifier ces toxiques, connaître leur comportement et prévoir leur impact; certaines pollutions, même minimales, peuvent avoir des conséquences très graves.

Les incidents sur le centre de Valduc

Depuis le début de l'année 2001, plusieurs événements se sont produits à Valduc, aucun ne présente de conséquences pour le personnel et l'environnement, nous les présentons brièvement :

12 février 2001 : transfert simultané de trois sous-ensembles nucléaires en plutonium alors que la prescription technique ne prévoit que le transfert d'un objet.

19 mars 2001 : suite à une erreur d'étiquetage de masse à vide, il a été constaté une masse de copeaux d'usinage de plutonium supérieure aux prescriptions techniques.

21 mars 2001 : suite à un défaut technique apparition d'une suppression dans une boîte à gants.

9 avril 2001 : une pièce en plutonium ne respectant pas les dimensions définies par la règle générale d'exploitation a été usinée, aucun risque de criticité n'est apparu.

Ces quatre incidents liés aux non respects des directives et règles d'exploitations sans conséquence radiologique sont classés 0 sur l'échelle INES.

19 mai 2001 : un incendie est survenu dans une armoire électrique d'une installation réalisant des opérations de recyclage du plutonium. La défaillance d'un composant de l'armoire est à l'origine de l'incendie. Le travail a été suspendu dans cette installation.

Cet événement sans conséquence radiologique a été classé au niveau 1 de l'échelle INES en raison de la détérioration d'éléments participant à la sûreté.

Tous ces événements ont été communiqués à la Seiva et expliqués à la réunion de la commission environnement.

Le Président de la Seiva
Gérard NIQUET

ASSEMBLEE GENERALE

La réunion plénière de la Seiva s'est tenue le lundi 9 juillet à Salives, sur invitation de son maire Alain HOUPERT.

Cette première assemblée générale de l'année a été l'occasion de faire le point sur les actions entreprises pour l'année 2001 et d'adopter une modification des statuts de la Seiva : le comité scientifique de la Seiva, composé d'enseignants-chercheurs de l'Université de Bourgogne, sera désormais défini dans les statuts. Son responsable sera membre du groupe 3, groupe des personnalités qualifiées, qui passe de 3 à 6 personnes.

Le Directeur du CEA/Valduc a ensuite présenté l'actualité du centre : incidents (*voir ci-contre*) et impact du centre sur l'économie locale : lieux d'habitation des salariés, budget du centre, évolution du nombre de salariés et recrutements prévus, Valduc a un impact certain sur les alentours. Cette présentation fera l'objet d'une commission Économie.

Les membres ont présenté les travaux de la structure : résultats des analyses effectuées sur des lichens dans le voisinage de Valduc, publications de *Savoir & Comprendre* et visites (incinérateur alpha de Valduc et grosse forge du Creusot).

Le budget a également été présenté : l'équilibre financier de la Seiva peut être perturbé car certaines subventions n'ont pas été obtenues, et une partie importante du budget est consacrée aux analyses.

Monsieur Emmanuel AUBRY, Directeur de Cabinet du Préfet, a ensuite présenté l'exercice CRISATOMENAT 2001. Cet exercice, prévu pour le dernier trimestre 2001, permettra de tester la réactivité des différents services opérationnels dans l'hypothèse (hautement improbable) d'un accident sur une installation du CEA Valduc. Seules les communes situées dans un rayon de 8 km autour du centre sont concernées. L'information des élus du secteur est prévue : une réunion d'information sera organisée par le CEA/Valduc en septembre. Ces élus pourront assister à l'exercice et au débriefing. En outre, l'exercice permettra une sensibilisation des habitants, et notamment une nouvelle diffusion à la population d'un document présentant les conduites à tenir. La Seiva sera naturellement associée à l'opération, notamment comme relais d'information vis-à-vis de la population.

Enfin, les membres ont été invités au colloque de l'Association Nationale des Commissions Locales d'Information (ANCLI), dont la Seiva fait partie, le 11 septembre prochain à Nogent-sur-Seine (Aube) sur le thème « Commission Locales d'Information : l'information au quotidien, l'information en cas de crise ».

Savoir Comprendre

Tri-annuel
Édité par la Seiva, DRIRE
15-17, avenue Jean Bertin
21000 Dijon
Tél. et Fax : 03 80 29 41 36

Responsable de la publication :
Gérard Niquet,
Président de la Seiva
Rédacteur en chef :
Catherine Saut,
chargée de mission à la Seiva

Réalisation :
Imprimerie S'Print

Dépôt légal et numéro ISSN :
1277-2879.

La lettre *Savoir et Comprendre* ne peut être vendue, elle peut être obtenue à la Seiva ou dans les mairies des communes avoisinant Valduc.